



au cœur de l'action

L'affiche

De bonnes raisons d'adhérer au SPELC

Des informations à domicile

L'éducateur chrétien
Le journal des adhérents du SPELC :



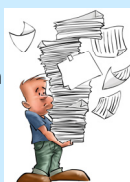
infos pratiques,
dossiers,
analyses,
échos des régions,
vie du syndicat...

Un accompagnement personnalisé

Suivi de mes demandes de mutation, de l'évolution de ma carrière (*promotions, reclassement, formation...*).

Évaluation retraite et aide dans la constitution de mon dossier.

Toutes les réponses à mes questions...



Je suis défendu(e)

Le SPELC défend mes intérêts et ceux de ma profession dans un esprit libre et constructif.

Je bénéficie des services et de l'expérience de toute une équipe dynamique, proche de moi et compétente, aussi bien au niveau local que régional ou national.



www.spelc.fr

L'actualité en direct,
des infos réservées aux adhérents,
les coordonnées de nos responsables,
les grilles de salaires...

Une protection juridique

Avec le contrat souscrit par le SPELC auprès de la GMF, je bénéficie d'une protection juridique dans le cadre de mes activités professionnelles :

*Défense pénale, disciplinaire, civile...
Recours diffamation ou injures publiques, violences physiques volontaires, harcèlement moral au travail, dénonciation calomnieuse, violation du droit à l'image, atteinte aux biens, menaces...*



Des avantages exclusifs

Grâce aux accords de partenariat, je bénéficie d'autres avantages :

- une proposition de mutuelle santé avec la MNEC (Mutuelle nationale de l'Enseignement catholique) à un tarif négocié pour les adhérents SPELC ;
- des offres spéciales au CSF (Crédit social des Fonctionnaires) ;
- Des projets personnalisés (Crédit Mutuel des Enseignants, Mutuelle Saint-Christophe...).

Cotisations syndicales



=
Crédit d'impôt de 66 %

Si je suis imposable, je bénéficie d'une réduction d'impôt de 66 %.

Aux frais réels, je déduis ma cotisation.

Si je ne suis pas imposable, 66 % de ma cotisation me seront remboursés.

Bonne rentrée 2013 avec le SPELC !

